

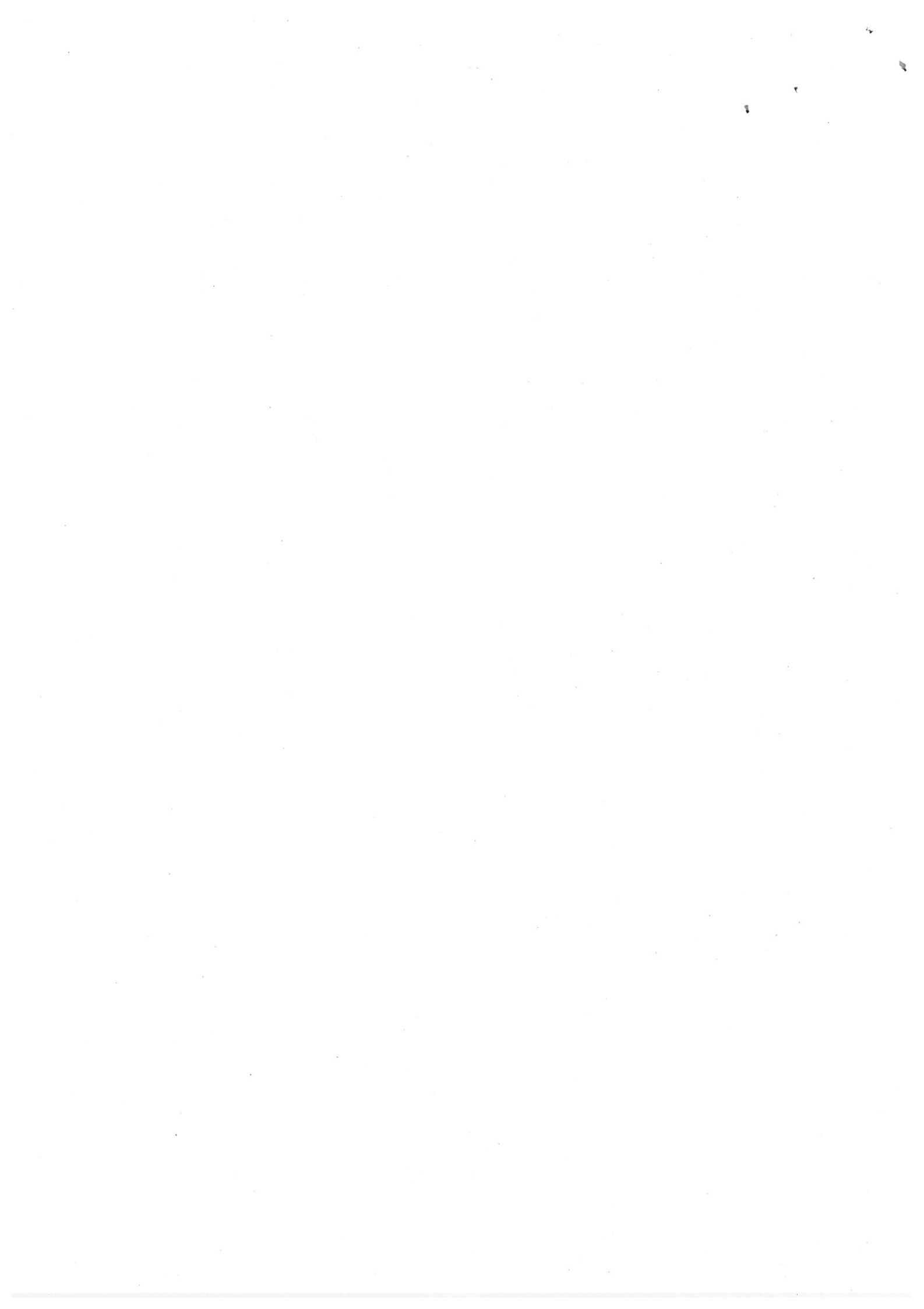
**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Centre d'Action Educative  
Tarbes (65)**

**Note de Première Phase (NPP)**

N° 650786585\_RNPP



*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1  
Centre d'Action Educative\_ Région Midi-Pyrénées \_ Département Hautes-Pyrénées \_ Tarbes  
Note de Première Phase (NPP) N° 650786585\_RNPP*

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Centre d'Action Educative Tarbes (65)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

N° 650786585\_RNPP

## **URS FRANCE**

	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Caroline Logerot	Ingénieur de Projet
<b>Vérificateur</b>	Julie De Valence	Ingénieur Senior
<b>Approbateur</b>	Richard Sumner	Directeur de Projet

Référence document URS n° PAR-RAP-11-05584G

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement**

Le Centre d'Action Educative (CAE) de Tarbes (ETS 650786585) est situé au 12 rue Georges Clémenceau, à Tarbes (65). Cet établissement accueille jusqu'à 10 enfants, âgés de 0 à 20 ans, pour des rendez-vous ne dépassant pas 2 heures, encadrés par 11 adultes faisant partie du personnel scolaire.

Le CAE, propriété de la SCI Clémenceau et exploité par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice), s'étend sur une surface au sol d'environ 250 m<sup>2</sup> comprenant :

- des locaux situés au rez-de-chaussée et au premier étage d'une maison individuelle (d'une surface de 200 m<sup>2</sup>) comprenant également un sous-sol partiel (d'une surface de 40 m<sup>2</sup>) ;
- une cour de 50 m<sup>2</sup> (recouverte de goudron, à l'exception de deux bandes de terre) qui n'est pas accessible aux enfants et adolescents fréquentant l'établissement.

Par ailleurs, il n'existe pas de logement de fonction ni de jardin pédagogique au sein de cet établissement.

Au cours de la visite il a été constaté la présence d'un sous-sol partiel au droit du bâtiment. En revanche, aucun vide sanitaire n'a été identifié. Les revêtements ainsi que le bâtiment sont apparus en bon état lors de la visite, sauf au droit du local chaufferie (chaudière au fuel) où la dalle béton à nu apparaissait en mauvais état (fissures, moisissures).

### **Résultats des études historiques et documentaires**

C'est la contiguïté supposée du CAE avec une ancienne corroierie répertoriée dans BASIAS (site BASIAS MPY6501173) qui a motivé son inclusion dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée au cours de cette première phase du diagnostic montre que le bâtiment abritant le CAE a été construit à la fin des années 40 à l'emplacement d'autres bâtiments de type maison individuelle dont l'affectation n'est pas connue. D'après les interlocuteurs, les locaux accueillait un cabinet d'avocat avant l'ouverture du CAE en 1980.

En considérant les adresses du site BASIAS MPY6501173 et de l'ETS sur la base du plan cadastral actuel, l'ETS est bien localisé en contiguïté (à l'est) de l'ancienne emprise du site BASIAS MPY6501173 qui a abrité des activités de corroierie (apprêt et tannage des cuirs, fabrication de la tige piquée et vernis) qui ont débuté en 1881 (la date de fin d'activité n'est pas connue mais serait antérieure à 1966). L'emprise de l'ancien site BASIAS accueille aujourd'hui une entreprise de pompes funèbres comprenant un funérarium avec un dépôt de liquides inflammables (DLI).

De plus, un ancien site de nettoyage à sec (BASIAS MPY6502236) a été identifié à 20 m au sud-ouest de l'ETS.

Plusieurs autres sites BASIAS ont été identifiés au voisinage de l'ETS. Les sites les plus proches, situés à environ 50 m de l'ETS, ont accueilli des activités de stockage de produits explosifs, d'imprimerie et d'entretien et réparation de véhicules.

### **Résultats des études géologiques et hydrogéologiques**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la nappe d'eau souterraine se trouve à quelques mètres de profondeur au droit du site dans une formation alluviale d'une épaisseur d'environ 20 m. Le site étant localisé à environ 800 m à l'ouest de la rive gauche de l'Adour, la direction locale d'écoulement de la nappe est orientée vers le nord à nord-est, en direction de l'Adour.

Parmi les sites les plus proches de l'ETS, quatre sont situés en amont hydraulique de celui-ci. Les activités recensées pour ces sites sont : l'activité de corroierie, le stockage de produits explosifs, le nettoyage à sec et l'activité d'imprimerie.

### **Influence potentielle des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'un centre d'action éducative accueillant des enfants de 0 à 20 ans, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- Le scénario par inhalation de l'air dans les bâtiments a été retenu :
  - l'air des bâtiments inhalé par les populations de l'ETS pourrait être susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS.

En effet, deux sites BASIAS, ayant pu mettre en œuvre des substances volatiles, sont situés à proximité immédiate de l'ETS (MPY6501173 contigu et MPY6502236 à 20 m de l'ETS) et en amont hydraulique. L'activité de ces sites aurait pu dégrader la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments du CAE via un transfert de composés volatils dans les sols et les eaux souterraines.

- Les scénarios d'exposition par ingestion de sols et par ingestion d'eau du robinet ne sont pas retenus :
  - l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols par les enfants les plus jeunes a été écarté car le CAE ne possède aucun aménagement extérieur accessible aux enfants.

- l'ingestion d'eau du robinet :

Le scénario d'exposition par ingestion d'eau du robinet n'a pas été retenu car les réseaux d'eau potable desservant l'ETS ne traversent pas l'emprise des sites BASIAS contigus à l'ETS.

Par conséquent, il existe des potentialités d'exposition des populations les plus sensibles fréquentant l'établissement. **Ainsi, nous recommandons que l'établissement fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de phase 2.

Le programme d'investigations proposé concerne l'air du sol sous dalle et l'air intérieur du sous-sol du bâtiment.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».**

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Centre d'Action Educative  
Tarbes (65)**

**Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 650786585\_RT2





## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Centre d'Action Educative Tarbes (65)**

### **Rapport Technique de Phase 2 (RT2)**

N° 650786585\_RT2

## **URS FRANCE**

	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	Andréa Hermeline	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	Ophélie Encelle	Ingénieur d'études
<b>Approbateur</b>	Richard Sumner	Directeur de projet

Référence document URS n° PAR-RAP-12-08663D

## SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*<sup>1</sup>. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

Le Centre d'Action Educative (CAE, ETS 650786585) est situé au 12 rue Georges Clémenceau, à Tarbes, dans le département des Hautes-Pyrénées (65). Cet établissement accueille jusqu'à 10 enfants, âgés de 0 à 20 ans. Le CAE, propriété de la SCI Clémenceau et exploité par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (Ministère de la Justice), s'étend sur une surface au sol d'environ 250 m<sup>2</sup> comprenant des locaux situés au rez-de-chaussée et au premier étage d'une maison individuelle (d'une surface de 200 m<sup>2</sup>). Le bâtiment du CAE comprend également un sous-sol partiel (d'une surface de 40 m<sup>2</sup>) et une cour extérieure de 50 m<sup>2</sup> (recouverte de goudron, à l'exception de deux bandes de terre) qui n'est pas accessible aux enfants et adolescents fréquentant l'établissement.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a mis en évidence la proximité de l'ETS avec plusieurs sites industriels ayant pu avoir une influence potentielle sur la qualité des milieux au droit de l'ETS. En effet, l'emprise d'une ancienne corroierie (BASIAS MPY6501173) est située en contiguïté à l'ouest de l'ETS sur la base du cadastre actuel. Une société de pompes funèbres (non inscrite dans BASIAS) possédant un dépôt de liquide inflammable de 5 000 L a par la suite occupé cette parcelle. En outre, un ancien site de nettoyage à sec (BASIAS MPY6502236,) a été identifié à environ 20 m au sud-ouest et en amont hydraulique supposé de l'ETS. Cette étude a conclu à des potentialités d'exposition par inhalation de substances volatiles dans l'air intérieur des bâtiments.

### **Résultats des investigations**

Les investigations de phase 2 ont été menées sur l'air du sol sous dalle (trois échantillons prélevés au droit du sous-sol, de la salle d'attente et du bureau au sud-ouest du bâtiment) et l'air intérieur du sous-sol de l'ETS. Les substances recherchées dans les milieux investigués sont celles susceptibles d'être présentes en lien avec les anciennes activités des sites BASIAS identifiés.

<sup>1</sup> BASIAS : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Service

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant des enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Ces investigations ont mis en évidence la présence localisée d'hydrocarbures volatils dans l'ensemble des échantillons. Néanmoins, les concentrations mesurées sont toutes inférieures aux bornes basses des intervalles de gestion définis dans le guide de gestion des résultats des diagnostics. L'ensemble des autres composés recherchés n'a pas été quantifié dans les échantillons analysés.

**Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.**

Sur la base de ces éléments, il est proposé de classer le **Centre d'Action Educatif de Tarbes (ETS 650786585) en catégorie A : « les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »**

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**

